

T26–Gestion des sinistres/Droit des assurances

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR



CONTACT

04 99 43 00 60

formation.cdvolutif@gmail.com

www.cdformation.com

* STAGES Inter-Entreprises

Budget :

Durée :

Variable selon le niveau initial

* Dates et Lieux

Centre d'Agde

A définir

Centre de Béziers

A définir

Entrée / Sortie permanente

* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différents types d'assurance et leurs garanties respectives
- Connaître les conventions d'assurance et leurs modes de prise en charge
- Savoir déclarer et gérer un sinistre pour le compte de ses clients

* PROGRAMME

I. Les assurances habitation

- Assurances multirisques habitation et immeuble
- Assurance propriétaire non occupant (PNO)
- Convention IRSI

II. Les assurances constructives

- Garantie de parfait achèvement
- Garantie biennale
- Garantie décennale
- Garantie dommage ouvrage

III. Déclaration de sinistre et expertise

- Identifier le type de sinistre et d'assurance
- Le constat amiable dégât des eaux
- La recherche de fuite
- La déclaration d'assurance
- Les étapes de l'expertise
- L'indemnisation des sinistres
- La contestation du rapport d'expertise

PUBLIC

Agent immobilier
Administrateur de biens
Directeur immobilier et financier

NIVEAU REQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et
pratique
Formateur spécialisé en
droit immobilier
Formation à jour de toute
réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026